



Les rendez-vous du mois...

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 30 Mars 2018 à 18H00

(Vote du Budget)

Permanence du Maire

Vendredi 30 Mars 2018 e 15h00 à 17h30

Prochaine permanence tickets cantine

de 15H00 à 18H00

Lundi 12 Mars 2018

Lundi 26 Mars 2018

Etat Civil

Décès

Le 22 février 2018, Monsieur Marcel CHARPENAY

Route de Beaurepaire.

Don du Sang

Collecte : **Pisieu** (salle des Fêtes)

lundi 12 mars de 16h30 à 19H45



Passage à l'heure d'été

La France passera à l'heure d'été

Le **dimanche 25 Mars**

à 2h00 du matin, il sera 3H00



Les Brèves...

■ Eclairage public

Dans un souci de réaliser des économies d'énergie, la municipalité s'est engagée à revoir l'ensemble de l'éclairage public, notamment avec le remplacement des luminaires actuels par du LED.

Le travail de modernisation commencé en 2016 par le changement de 23 points lumineux, va se poursuivre et s'achever sur 2018 sur l'ensemble de la commune.

Travaux:

- Rénovation des armoires de commande
- Pose d'horloges astronomiques
- Remplacement des lanternes SHP vétustes par des lanternes LED

De ce fait, l'éclairage est momentanément coupé dans le secteur du « Bourg » pour effectuer ces travaux.

Merci pour votre compréhension.



■ Travaux mise en accessibilité aux PMR des salles communales et construction d'un local communal

Les travaux ont pris du retard en raison des conditions climatiques de ces dernières semaines. Les entreprises ont à ce jour repris et sont à pied d'œuvre. Le nouveau poste de distribution publique (route du Bas : sous la salle des fêtes) a été installé en remplacement de l'ancien en béton qui sera prochainement déposé.

Horaires contacts

SECRETARIAT MAIRIE - 04 74 54 29 92

Lundi, mardi: 8H30 à 12H00

Jeudi : 15H00 à 17H00

Vendredi: 15H00 à 18H00

AGENCE POSTALE - 04 74 54 29 94

Lundi au vendredi: 8H30 à 11H30

Samedi impair: 8H30 à 11H30

BIBLIOTHEQUE - 04 74 58 62 63

Mardi: 10H00 à 12H00

Mercredi: 16H00 à 18H00

Jeudi: 16H30 à 18H00

Vendredi: 15H00 à 18H30



Urbanisme

Informations importantes:

● Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal

Le PLU communal est approuvé depuis avril 2009, à ce jour certaines **zones AU** pourraient s'ouvrir à l'urbanisation comme le prévoit les dispositions applicables à cette zone sur le règlement du PLU: la principale condition d'ouverture étant la mise en conformité de la collecte et du traitement des eaux usées: travaux réalisés aujourd'hui sur plusieurs hameaux de la commune, notamment au « Bourg » par le Syndicat des Eaux Dolon Varèze....



Cependant, selon les services de l'Etat, notre commune a un potentiel d'urbanisation dans son actuel PLU (+10ha) qui est bien plus élevé que ce que préconise le SCOT de Grenoble (**env. 4ha**). Les PLU ont pour obligation de se mettre en compatibilité avec le SCOT dont elles dépendent, tant que notre PLU n'est pas compatible avec le SCOT, les services de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère ne pourront émettre d'avis favorable à une ouverture à l'urbanisation des zones AU. Ce qui se traduit aujourd'hui, par une révision de notre PLU....., une simple modification étant impossible....

De plus, de nouveaux éléments en 2018 et 2019...rendent toutes actions communales difficiles..

- La CCTB a pris la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : c'est elle qui est compétente en matière de PLU depuis le 1er janvier 2018, et de ce fait c'est elle qui prendra toutes les délibérations concernant les PLU communaux, qui s'occupera des démarches administratives et financières...
- Au 1er janvier 2019, la CCTB fusionnera sans doute avec la CCPR, que deviendra alors cette compétence, transfert ou non vers le nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)?qui sera créée?
- Avec le projet fusion, la CCTB ne dépend plus aujourd'hui du SCOT Grenoblois, mais du SCOT des Rives du Rhône.....



Au vu de l'ensemble de ces interrogations, Madame le Maire a sollicité la Direction Départementale des Territoires de l'Isère pour un RDV mi-mars en mairie, le rendu de cet échange vous sera communiqué sur la « News » du mois d'avril.

● Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est un document de planification qui fixe l'échelle des communes ou groupements de communes, les organisations fondamentales du territoire, afin de préserver un équilibre entre les zones urbanisées, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Ce document s'inscrit dans une échelle de temps de 15 à 20 ans. Instauré par la loi solidarité renouvellement urbain du 13 décembre 2000, il fixe les objectifs des diverses politiques en matière d'habitat, de développement économique et de déplacements.



Dans le cadre du travail de réflexion mené quant à une fusion avec la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, et considérant que les deux communautés de communes font partie du même bassin d'emploi « Vienne-Roussillon », la CCTB a adhéré au SCOT des Rives du Rhône notamment pour la convergence des objectifs territoriaux (croissance de la Vallée du Nord, prise en compte de la ruralité, structuration de l'activité économique ...) et s'est par conséquent retirée du SCOT de la Région Urbaine de Grenoble(RUG).

SICTOM de la Bièvre

● Information

Le lavage des PAV aura lieu à **partir du 5 mars 2018 pour une période de 3 semaines.**

Il s'agit de la campagne annuelle de lavage comme prévu au contrat conclu entre le SICTOM et la société VEOLIA pour la collecte des Points d'Apport Volontaire (PAV),



Repas des aînés

Samedi 24 Mars 2018

Vous habitez Pommier, vous avez 65 ans et plus...

Réservez la date du samedi 24 mars pour le repas servi en votre honneur qui aura lieu à la salle des fêtes.

Une invitation vous parviendra dans les prochains jours.

Emplois saisonniers: piscine intercommunale

- La Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire recrute des emplois saisonniers pour la piscine intercommunale

Filles ou garçons âgés de 18 ans minimum

- Missions de 15 jours sur les mois de juillet et août (nettoyage des vestiaires, des accès communs, des sanitaires, des douches, mise à disposition de cintres aux usagers, nettoyage des blocs sanitaires du camping intercommunal, à raison de 6 heures/jour).



- Un agent saisonnier pour la période de mai, juin et septembre (uniquement les mercredis, week-ends et jours fériés)

- Deux agents pour assurer l'encaissement des entrées durant la période de mai à septembre.

Adresser lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae précisant les périodes de disponibilité, à :

Monsieur le Président,
Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire
BP 101
28 rue Français
38270 BEAUREPAIRE

Calendrier des sorties

Vendredi 9 mars : LUDI'JEUX à la salle du Conseil Municipal

Dimanche 11 mars : LOTO du Sou des Ecoles à partir de 14h00 à la salle des fêtes.

Samedi 24 mars : Repas des aînés à partir de 12h00 à la salle des fêtes.

Mardi 20 Mars.. C'est le Printemps !

Venez nombreux,
nous vous attendons!!!



Pommier de Beaurepaire

A la salle du conseil

Pour qui ? Pour tous de 0 à 100 ans

Pourquoi ? Pour jouer à des jeux connus ou non. Passer un moment convivial

Où ? A la salle du conseil

Quand ? De 14h à 17h30

Les vendredis : 09 mars 2018

08 juin 2018

Et 19 octobre 2018



Ouvert à tous

Enfants accompagnés d'un majeur

Les Restaurants du Cœur de l'Isère

• Centre d'Accueil de Penol
670 route de La Côte Saint André 38260 PENOL -
☐ 04 74 20 92 24
ad38.penol@restosducoeur.org



CAMPAGNE ETE 2018

Inscriptions

Mardi 27 Mars 2018 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
sur rendez-vous

Distributions

Lundi 9 Avril - Lundi 23 Avril – Lundi 7 Mai – Mardi 22 Mai
Lundi 4 Juin – Lundi 18 Juin – Lundi 2 Juillet
Lundi 16 Juillet – Lundi 30 Juillet –

FERME EN AOUT

Lundi 3 septembre - Lundi 17 Septembre – Lundi 1er Octobre
Lundi 15 Octobre – Lundi 29 Octobre

de 13h30 à 16h30

Pièces originales à présenter lors de l'inscription (Pas de photocopies)

• carte d'identité ou titre de séjour, livret de familles, attestation de la sécurité sociale attestation CMU, quittance de loyer ou bail, avis d'imposition – Impôts fonciers – Impôts locaux, échéancier d'endettement ou surendettement .

• justificatifs de revenus: bulletin de salaire, retraites, pensions y compris retraites complémentaires, avis de paiement ASSEDIC, attestation CAF (actualisée), bourse des études supérieures, certificat de scolarité pour les enfants de + de 16 ans, pension alimentaire (décision du tribunal).

Pour le RSA : attestation CAF (actualisée)

Aucune inscription définitive ne pourra être effectuée en l'absence de présentation de l'ensemble de ces justificatifs

Civisme

Vous aimez votre chien ?
Vous aimez votre commune?



Alors ramassez ses crottes, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens.

C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté en centre bourg.

**J'aime mon chien, j'en suis responsable
et j'en prends soin !**

Jeunes lycéens étrangers Allemands, Brésiliens, Mexicains cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Brésil, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture.

Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018.

Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois.

Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Vitoria, jeune brésilienne de 15 ans, est passionnée par la culture française.

Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime lire, danser, voyager, marcher, visiter des musées, cuisiner et écrire. Elle rêve de maîtriser la langue française

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».

A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir".

Si l'expérience vous intéresse, contactez!

Renseignements :

Laurence LATHOUD – Isère
llathoud@gmail.com
04.76.51.33.84 /
06.86.41.37.63

Bureau Coordinateur
CEI Saint-Malo
Vanessa Simon 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

